

# PROCES VERBAL DU SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN du Mercredi 20 mars 2024

**Nombre de Conseillers en exercice : 18 titulaires**

**Nombre de présents : 10**

**Nombre d'exprimés : 13**

Le Comité syndical s'est réuni en séance publique, Salle Multifonctions à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à Anse, le mercredi vingt mars deux mille vingt-quatre à quinze heures.

## Etaient présents :

**Délégués du Département :** Daniel POMERET, Pascale BAY, Michel THIEN, (titulaires)  
Sylvie EPINAT (Suppléante)

**Délégués de la CCBPD :** Jacques PARIOST, Jean-Luc LAFOND, Christian GALLET, Valérie DUGELAY, René BLANCHET (titulaires)

**Délégués de la CAVBS :** Edith LAFORET (Titulaire)

## Absents Excusés :

**Délégués du département :** Martine PUBLIÉ, Bruno PEYLACHON, Béatrice BERTHOUX (titulaires)  
M. Daniel JULLIEN, M. Christian VIVIER-MERLE (suppléants)

**Délégués de la CCBPB :** Marie-Pierre TEYSSIER, Laurent DUBUY (titulaire)  
Gérard CHARDON, Marie Claire PAQUET, Xavier FELIX, Luc FERJULE (suppléants)

**Délégués de la CAVBS :** Thomas RAVIER, Gaëtan LIEVRE, Pascal RONZIERE (titulaires)  
Jean-Pierre DUMONTET, Ghislain DE LONGEVIALLE (suppléants)

**Délégué de la Métropole :** Pascal DAVID (titulaire)  
Gilbert-Luc DEVINAZ (suppléant)

## Pouvoirs :

**Délégués de la CAVBS :** Gaëtan LIÈVRE donne pouvoir à Daniel POMERET  
Pascal RONZIERE donne pouvoir à Edith LAFORET

Jacques PARIOST est désigné Secrétaire de séance.

La majorité des membres en exercice assiste à la séance.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-Verbal du 6 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

## **I- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Monsieur Le Président informe que conformément aux dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015, un Rapport d'orientations budgétaires (ROB) a été établi et communiqué en pièce annexe.

Monsieur Le Président introduit le débat en rappelant que le débat d'orientations budgétaires constitue une formalité substantielle de la procédure budgétaire qui précède le vote du budget primitif. Il est ensuite présenté les grandes lignes du budget à venir 2024.

Il précise que les participations des membres pour 2024 évoluent par rapport à 2023 et que contrairement aux éléments consolidés dans le rapport, elles s'établiront à :

- 200 000 euros pour le département
- 200 000 euros pour la CC
- 35 000 euros pour le CAVBS (en fonctionnement pour la couverture des amortissements)

Par ailleurs le budget 2024 intègrera comme chaque année les quelques dépenses de fonctionnement induites par l'entretien du site ainsi que des frais d'études concernant le choix du mode de gestion du port et le développement du site.

Monsieur le Président informe que le comité programmé le 9 avril prochain sera l'occasion d'approfondir tous ces points avec le vote du budget primitif. La SERL présentera également un point d'avancement du projet.

Monsieur le Président prend acte du bon déroulement du débat d'orientation budgétaire et constate le débat clos.

**Le Comité Syndical, à l'unanimité, vote que le débat d'orientations budgétaires s'est déroulé conformément aux dispositions de la loi Notre.**

Séance levée 16 heures.

Le Président,

Daniel POMERET.

Le secrétaire,

Jacques PARIOST.